

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 décembre 2021 à été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination* : « BAR A QUAI ».
- Forme* : Société à responsabilité limitée.
- Siège social* : 5 bis rue Maître-Georges-Lefevre, B.P. : 1347
97500 Saint-Pierre.
- Capital social* : 1000 euros.
- Objet social* : la restauration sur place et à emporter, le commerce d'artisanat d'art et de galerie d'art et toutes les prestations s'y rattachant.
- Gérants* : M. Jean-Claude GIRARDIN,
Demeurant 26 route de Ravenel B.P. 1347 à
Saint-Pierre (97500) et Mme Marie-Maud
GIRARDIN demeurant 26 route de Ravenel
B.P. 1347 à Saint-Pierre
Elus pour une durée indéterminée.
- Admission aux
assemblées* : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
- Exercice du droit
de vote* : Chaque part sociale donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux parts sociales est proportionnel au capital qu'elles représentent.
- Transmission des
parts sociales* : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
- Durée* : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pour avis

